

Ecotay-l'Olme

Population : 437 habitants au sud du canton

Superficie : 651 ha

Distances judiciaires : de Montbrison, 3 km

Le nom d'Ecotay a joui, dans le Moyen Age, d'une grande célébrité : c'était celui d'une des quatre grandes baronnies du Forez ; l'on conçoit facilement quelle devait être la puissance de ces hauts et puissants barons. Celui en faveur de qui fut créée cette dignité était un de ces vaillants étrangers qui avaient quitté pays, famille, pour aller conquérir, à la force de leur épée, gloire, fortune et honneurs. Nous avons vu que le chef de la famille d'Urfé, qui devint si célèbre, était un aventurier allemand qui avait suivi la fortune de nos comtes ; le premier seigneur d'Ecotay était un personnage à peu près semblable, à part le lieu de naissance ; mais sans doute les services qu'il avait rendus étaient plus importants, son mérite d'une plus grande valeur, car sa récompense fut plus considérable. Il était Ecossais, et le nom de son pays fut donné au château qu'il éleva sur les terres qu'on lui avait cédées. Dans les anciens titres, il est appelé *Scotaïum* ou *Scotaïcum*. Ce nom, traduit en français, a donné Ecotay ou Escotay, comme on disait jadis ; deux familles l'ont successivement porté.

La première fut très en crédit auprès des comtes Guy IV et Guy V qu'elle avait suivis aux croisades. En 1144, Pierre et Godemard d'Ecotay font des dons considérables au monastère de Jourcey où s'était retirée, comme religieuse, leur nièce Alix qui portait le nom de la terre de Verrières, dépendance de la famille. Plusieurs autres monastères eurent part aux libéralités de la maison d'Ecotay et notamment les couvents de Saint-Thomas et de la Benissons-Dieu. Un autre Godemard, fils de Hugues d'Ecotay, avait pris, en 1209, l'habit religieux dans cette dernière maison. Déjà auparavant un Seguin d'Ecotay avait été abbé de la Chaise-Dieu. Nous avons déjà eu occasion de parler d'un Bernard d'Ecotay qui, chanoine et sacristain de l'église Notre-Dame à Montbrison, suivit le comte Guy V à la croisade et fut promu à la dignité de doyen de l'église cathédrale de Nicosie, capitale de l'île de Chypre. Un neveu de ce doyen, Guillaume, était possesseur de la baronnie d'Ecotay en 1262. Il paraît qu'il mourut sans enfant mâle, car bientôt la baronnie et ses dépendances passa dans l'une des branches collatérales de la maison de Lavieu-Feugerolles et de celle-ci, par alliance, dans la maison de Talaru-Chalmazel.

L'autre famille qui porta le nom d'Ecotay ne fut jamais revêtue de la baronnie. Elle provenait peut-être d'une famille collatérale, mais les armoiries n'étaient pas semblables. En effet, Jacques d'Ecotay, qui était lieutenant-criminel au bailliage de Montbrison à la fin du XVI^e siècle, portait un écu de sinople bordé de gueules, au chef d'argent pendant à trois pointes de sable en chef, suivant M. d'Assier qui a fait une étude spéciale de l'histoire des anciennes familles du pays.

Une habitation féodale grande et forte, en rapport avec la puissance de son possesseur, était donc établie à Ecotay dès le XI^e siècle. La chapelle qui, dans le principe, avait été renfermée dans son enceinte, ne suffit bientôt plus, et soit dans l'intérêt de la population qui s'était accrue, soit pour s'acquitter de quelque vœu, le seigneur baron d'Ecotay fit élever, au commencement du XIII^e siècle et joignant son château, une nouvelle église plus grande et plus splendide. Elle fut terminée en 1217 et consacrée avec grande solennité par Bernard, archevêque d'Embrun.

Lamure rapporte une note constatant le fait : elle fut trouvée, dit-il, écrite sur un vieux missel manuscrit en vélin à l'usage de Lyon, qui était dans ladite église. Cette note porte :

Noverint universi quod venerabilis pater, Bernardus Ebredunensis archiepiscopus (pro nomino archiepiscopus Lugdunensi) Ecclesiam Beati Stéphani de Escotayo consecravit, actum per manum magistri Rodulphi secretarii ejusdem archiepiscopi, anno ab incarnatione Domini MCCXVII.

La baronnie d'Ecotay subsista jusqu'à la Révolution, et le dernier qui fut revêtu de ce titre en même temps qu'il possédait la seigneurie, fut M. le marquis de Sainte-Croix, lieutenant-général des armées du roi de Sardaigne et son ambassadeur pendant quelque temps près de la cour de France. Les terres qui formaient cette seigneurie ont, depuis la Révolution, été vendues à divers particuliers ; mais la grande partie et les ruines du vieux château sont aujourd'hui une dépendance des possessions de MM. de Meaux qui habitent près de là le nouveau château de Quérézieux.

L'église avait perdu, bien avant la Révolution, son titre de paroisse et Ecotay était une annexe de celle de Bard. Lors de la nouvelle division de la France, Ecotay forma une commune civile, mais ses habitants dépendaient, pour le spirituel, des églises voisines, et suivant la position, ressortissaient des paroisses de Moingt, de Bard et de Verrières. En 1841 seulement une succursale y a été établie et une nouvelle église s'est élevée à la place de l'ancienne qui était tombée en ruines. On a pourtant pu en utiliser quelques parties, et, grâce aux soins et aux sacrifices de M. Rival, le digne curé d'Ecotay, qui a dépensé plus de 4 500 francs de ses deniers, le village est doté aujourd'hui d'un édifice convenable et digne de sa destination. Placé sur un coteau en amphithéâtre qui domine les ruines d château, l'église d'Ecotay contribue puissamment au décor du paysage qui est déjà si pittoresque par lui-même.

Le sol de la commune n'est pas de première qualité ; cependant, fécondé par une culture intelligente, il fournit encore d'abondants produits consistant en vignes, céréales, fruits de toutes espèces, parmi lesquels on doit distinguer des pêches d'une saveur exquise.

Administration : *Civile*, un Maire, un Adjoint, huit Conseillers municipaux. – *Religieuse*, un Curé.